



« Sensibilisation à la démarche palliative en EHPAD » 2 mars – 14 septembre 2023

Nouveauté 2023 :

une seconde session aura lieu à l'EHPAD de Pellevoisin du 28 septembre 2023 au 15 Février 2024

Public concerné : personnel des EHPAD (médecins, cadres de santé, IDEC, IDE, aides-soignants, ASH, AMP...) sur la base du **volontariat**.

Effectif : 16 personnes maximum (2 personnes par établissement)

Objectifs :

- ✓ Comprendre ce que sont la fin de vie, les soins palliatifs et l'accompagnement d'une personne en fin de vie, de sa famille, des autres résidents,
- ✓ Acquérir ou compléter des connaissances sur le droit des malades, la réflexion éthique en fin de vie, les soins spécifiques (alimentation, hydratation, soins du corps, symptômes...),
- ✓ Connaître les supports d'aide à la réflexion et à la décision,
- ✓ Evoquer les questions les plus fréquemment posées en fin de vie,
- ✓ Réfléchir sur sa pratique et être acteur de la démarche palliative au sein de son établissement,
- ✓ Inscrire la collégialité et la pluridisciplinarité comme valeurs cardinales de la démarche palliative,
- ✓ Créer et renforcer des liens entre les EHPAD du département dans une perspective d'amélioration des pratiques professionnelles.

Prérequis :

- ✓ être volontaire pour cette formation
- ✓ s'inscrire dans une volonté d'amélioration des pratiques dans son établissement
- ✓ intégrer le travail sur le projet dans une démarche concertée avec l'encadrement

Pédagogie : réflexive et intégrative, basée sur la construction et le partage d'un savoir collectif.

Durée : 6 journées en présentiel (4 à un rythme hebdomadaire + 2 à distance) de 9h à 17h

Lieu : EHPAD « Le Clos du Verger » Argenton-sur-Creuse (36)

Coût : formation gratuite, repas offert par l'établissement d'accueil

Programme prévisionnel :

Jedi 2 mars Accueil, présentation du CODESPA 36, « Soins palliatifs du sujet âgé »

Jedi 9 mars « Droit des malades en fin de vie » et « Ethique et fin de vie »

Jedi 16 mars « Alimentation et hydratation en fin de vie » et « Prise en charge des symptômes »

Jedi 23 mars « Accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille »

Jedis 1^{er} juin et 14 septembre Réflexion et travail sur les projets autour de la démarche palliative

Intervenants prévisionnels :

- Médecins : Docteurs Jean-François HAGE (Clinique St-François) et Olivier POLIDORI (EADSP/EMSP 36)
- Directeur : Alexis RIBEREAU (EHPAD St-Joseph)
- Cadres de santé : Nathalie BOISSIERE (EHPAD Aigurande), François RIVIERE (USLD La Chèneraie) et Aurore SEGURA-PENOT (EHPAD « Béthanie » Pellevoisin)
- Infirmières : Christelle COSTE (Consultation douleur) et Marie-Hélène PLAISANT (EADSP 36)
- Psychologues : Manon PUISSANT (EHPAD Béthanie) et Sandrine TOKER (EADSP36)
- Bénévoles : Philippe SCHNEIDER (CODESPA 36)

Inscriptions :

Conditions d'inscription : les employés d'un même établissement doivent s'inscrire à la même session (printemps ou automne), afin de permettre un travail en binôme sur le projet.

Inscriptions auprès de Philippe SCHNEIDER, président du CODESPA 36 **avant le 27 janvier 2023** pour la session de printemps.

Soit par courriel : contact@codespa36.fr

Soit par téléphone : 06.78.66.97.75

Animatrice de la formation : Marie-Hélène PLAISANT (marie-helene.plaisant@ch-chateauroux.fr – 02.54.08.00.72 ou 06.86.20.02.57)

Session d'automne

Du 28 septembre 2023 au 15 Février 2024

Conditions identiques à la session de printemps.

Lieu : EHPAD « Béthanie » à Pellevoisin (36)

Programme prévisionnel :

Jeudi 28 septembre : Accueil, présentation du CODESPA 36, « Soins palliatifs du sujet âgé »

Jeudi 5 octobre : « Droit des malades en fin de vie » et « Ethique et fin de vie »

Jeudi 12 octobre : « Alimentation et hydratation en fin de vie » et « Prise en charge des symptômes »

Jeudi 19 octobre : « Accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille »

Jeudis 14 décembre et 15 février 2024 : Réflexion et travail sur les projets autour de la démarche palliative

Les inscriptions pour cette session d'automne seront ouvertes dès le mois **d'avril 2023**.

Nous vous enverrons un rappel début avril.